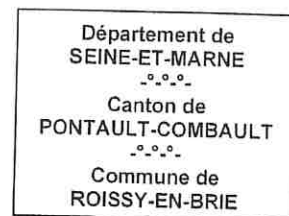


REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



## ARRETE DU MAIRE N°152/2024

**Objet** : numérotation des entrées des bâtiments de l'opération SCCV CP ROISSY PASTEUR ,  
Sise au 3, 3bis et 5 rue Pasteur .

Le Maire de la commune de Roissy en Brie,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** l'Arrêté de Permis de construire n° PC 077 390 22 00014 en date du 13 Avril 2023 délivré par la commune à la SCCV CP ROISSY PASTEUR pour la construction de 44 logements et 2 commerces.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de numérotter l'entrée des logements ainsi que les 2 commerces sis sur les parcelles D 1130, D 1131 et D 1132.

## ARRETE

### Article 1 :

L'entrée pour les logements portera le numéro 3 rue Pasteur

Les commerces porteront les numéros 3bis et 5 rue Pasteur.  
(voir plan joint)

### Article 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et ampliation sera transmise à :

Madame la Directrice Générale des Services,  
Monsieur le Directeur des Services Techniques de Roissy - en - Brie,  
Monsieur le responsable de la Police Municipale de Roissy-en-Brie,  
~~Monsieur le Commissaire de Police de Pontault Combault,~~  
Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Melun,  
Monsieur le responsable du service du cadastre de Melun,  
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,  
Monsieur le Capitaine des Pompiers de la caserne de Pontault Combault  
Monsieur le receveur des postes de Roissy-en-Brie,  
Monsieur le responsable de France Télécom de Savigny le Temple,  
Monsieur le responsable de l'EDF-GDF de Croissy Beaubourg.  
Monsieur le Directeur de l'INSEE de Reims,

Monsieur le Président du SIETOM,  
Monsieur le responsable de VEOLIA de St Thibault des Vignes

Qui sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme au registre des arrêtés.

Fait à Roissy en Brie, le 11 Juin 2024

**François BOUCHART**



Maire de Roissy-en-Brie  
1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
Paris-Vallée de la Marne

Plan parcelaire





» Plan masse

opération 3-3 bis - 5 Rue Pasteur

» Plan façade - opération 3.3 bis - 5 rue Pasteur

